

Le Lycée et la commune d'Aubin... ou l'art de se comprendre

En marge de la journée portes ouvertes, le proviseur du Lycée des Métiers du Bois d'Aubin François Malgouyres, a tenu à saluer la subvention accordée par la ville d'Aubin à sa structure, pour la création de la section Raid Multi-Sport. « Elle illustre les liens indéfectibles qui unissent notre établissement scolaire à la collectivité aubinoise. Le lycée des Métiers d'Aubin est un grand paquebot discret, amarré à l'entrée de la ville d'Aubin. Il scolarise 243 élèves (sous statuts scolaire ou apprenti) de la 3e en passant par le BAC et le BTS. Quatre-vingts adultes y travaillent. Cette discrétion est loin d'être synonyme d'isolement ou de repli sur soi car à y regarder de près les interactions avec le territoire, notamment avec la commune d'Aubin, sont nombreuses. Le lycée n'est pas étranger à la vie économique et sociale de la ville. L'établissement sert 400 repas par jour et fait travailler de nombreux fournisseurs du territoire. Les élèves de BTS se logent pour certains en dehors de l'établissement. Ainsi 28 % de ces élèves-étudiants ont une location sur la commune d'Aubin et prennent part, à leur façon, à la vie de la cité. Une trentaine d'entreprises, au moins, accueille nos élèves en stage sur la communauté de communes : de l'entreprise Molénat Bois pour la menuiserie, en passant par l'entreprise Boutonnet pour le gros œuvre ou le cabinet d'architecte Bos pour les assistants d'architecture. L'engagement financier exceptionnel de la commune en faveur de l'association sportive du lycée est porteur de sens, d'engagement et de symboles.

La Commune d'Aubin, par une subvention de 2000 euros, couplée à la subvention de la région Occitanie de 2000 euros également, toutes deux à destination de la section sportive du lycée, nous a permis d'équiper de VTT les élèves de la section sportive Raid



Archives : La subvention accordée par la ville d'Aubin a permis d'investir dans du matériel sportif pour la section Raid Multi Sport.

multisport. Par ailleurs, ces équipements profitent aux 243 élèves du lycée et sont les bienvenus en temps de Covid où la pratique sportive est interdite dans les endroits clos.

Notons donc que cette subvention municipale répond sans nul doute à l'intérêt général de l'ensemble des jeunes qui étudient au lycée d'Aubin.

Nous avons partie liée avec la commune d'Aubin car elle met à notre disposition, et nous lui en savons gré, les installations sportives (gymnase et terrain de sport). La Région Occitanie sait l'importance de cette mise à disposition pour nos lycéens et verse en conséquence une subvention annuelle à la commune de résidence. Dans notre cas elle s'élève annuellement à une dizaine de milliers d'euros.

De façon plus générale, la Région Occitanie, collectivité territoriale qui a en charge les lycées, a compris l'importance de notre établissement compte tenu des spécificités de certaines de ses formations notamment dans le bois. Elle aura investi en 6 ans envi-

ron 15,5 millions d'euros pour la rénovation et l'isolation du bâti, pour l'équipement des ateliers et des salles de classe et pour la restructuration de la cuisine et de la cantine. La Région est loin de se désengager. Bien au contraire, elle voit l'avenir avec le lycée d'Aubin et met tout en œuvre pour assurer sa pérennité. Je me réjouis donc que les élus de la commune d'Aubin – pas tous semblerait-il – voient dans le lycée des Métiers, un allié, un partenaire du développement du territoire et perçoivent les atouts qu'il possède pour porter l'image de la commune au-delà de ses propres frontières. Notre établissement est ainsi engagé dans la construction d'un campus des métiers et des qualifications du bois et de la forêt pour la région Occitanie dont il sera, nous l'espérons, la tête de pont. La Commune d'Aubin, par l'aide substantielle qu'elle a consentie à côté de celle de la Région pour le développement de cette section sportive, a su montrer l'intérêt qu'elle porte à notre lycée et aux jeunes qui y étudient. Ce signal n'est pas anodin en ces temps de crise sanitaire. Il pose un acte solidaire et fédérateur en direction des lycéens et des enseignants de notre structure.. Que la commune d'Aubin en soit chaleureusement remerciée »